

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aménagement de la ZAC PALIKA et de confortement du Mont Lucas sur le territoire de la commune de Cayenne par l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane (EPFAG).

Une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite **du 29 juillet au 29 août 2019 inclus sur la commune de Cayenne 97300**. Elle porte sur la demande d'autorisation environnementale unique (loi sur l'eau), sur le dossier préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et sur l'enquête parcellaire.

L'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane dont le siège social est situé à la Fabrique Amazonienne, 14 Esplanade de la Cité d'affaire, CS 30059, 97351 MATOURY CEDEX est représenté par Monsieur Patrice PIERRE, secrétaire général. La personne en charge du dossier est Madame Mirella PULCHERIE, assistante foncière – 0594 38 77 04 – m.pulcherie@epfag.fr ou foncier@epfag.fr
Le service instructeur au sein de la DEAL est le service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages – unité Police de l'Eau – 0594 29 66 50 – mnbsp.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Madame Sophia LOUIS, coordinatrice aux transports scolaires à la CTG, résidant à Rémire-Montjoly 97354, est désignée par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques) - Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2019)
- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr
- **A la mairie de Cayenne**, services techniques boulevard de la République – 97300 Cayenne – 0594 39 70 26 – 0594 39 70 70, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : **du lundi au vendredi : 7h – 14h**
- A la DEAL (PSDD/ UPR) rue Carlos Fineley CS76003 - 97306 Cayenne Cedex sur rendez-vous, 0594 29 51 36

Le public pourra formuler ses observations :

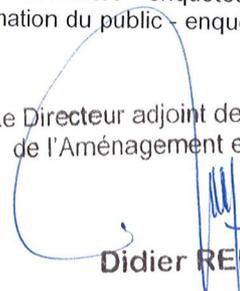
- **Sur le registre dématérialisé** : <http://creation-amenagement-zac-palika-montlucas-cayenne.enquetepublique.net>
 - **Par écrit** : sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Cayenne pendant toute la durée de l'enquête publique ;
 - **Par voie postale** : à la mairie de Cayenne et à la DEAL, aux adresses indiquées ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Sophia LOUIS ;
 - **Par dépôt** : sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) ;
 - **Par courriel** : à la mairie de Cayenne : contact@ville-cayenne.fr – l.gourmelen@ville-cayenne.fr – secretariat.elus@ville-cayenne.fr à la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr à l'attention de Mme Sophia LOUIS ou creation-amenagement-zac-palika-montlucas-cayenne@enquetepublique.net
- Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL, pendant l'enquête publique, seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur Mme Sophia LOUIS recevra le public à la mairie de Cayenne les jours suivants, durant 4 permanences :

- lundi 29 juillet 2019 de 08 h à 11 h – mardi 06 août 2019 de 09 h à 12 h – mercredi 21 août 2019 de 10 h à 13 h – jeudi 29 août 2019 de 09 h à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Cayenne et sur le site internet de la préfecture : www.guyane.pref.gouv.fr – (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Le Directeur adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement



Didier RENARD